L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 9 OCTOBRE 1887. 61ème Année

FEUILLETON.

No 12. Commencé le 24 juillet.

LE MILLION DU PÈRE RACLOT

—PAR—

EMILE RICHEBOURG

—Suite—

XVII

Après avoir causé un instant avec sa vieille nourrice, Marthe s'était retirée dans sa chambre. Elle n'était pas encore remise des émotions successives qu'elle venait d'éprouver, lorsque trois petits coups discrets furent frappés à sa porte.

—Est-ce toi, nourrice? pourquoi n'entres-tu pas? demanda-t-elle.

La mère Laugier ouvrit la porte et entra.

—Marthe, dit-elle, c'est une dame qui désire te parler.

—Une dame! fit la jeune fille.

Elle se leva, marcha vers la porte, et laissa aussitôt échapper un cri de surprise à la vue de Mlle Lormeau.

Celle-ci s'avança grave, émue, les traits animés.

—Marthe, mon enfant! dit-elle.

Et prenant la jeune fille dans ses bras, elle la baisa au front à plusieurs reprises, comme une mère.

—Oh! mademoiselle, mademoiselle! murmura Marthe toute confuse.

—Vous êtes surprise, je le comprends, reprit la tante de Georges de Santenay; vous ne vous attendiez guère à me voir ici, chez votre vieille nourrice, dans cette petite chambre. Vous savez, sans doute, que je connais M. et Mme Rousselet; il y a longtemps déjà qu'ils m'invitaient à venir les voir et je me suis enfin décidée: je suis à Aubécourt depuis hier soir.

Ah! mon enfant, comme je suis heureuse d'être venue!

Quel magnifique spectacle j'ai eu sous les yeux!

Tous ces malheureux à qui vous avez rendu la joie, le bonheur, la vie.

Toutes les bénédictions du ciel appelées sur votre tête!

Cette mère que vous avez embrassée et ses enfants en larmes baisant votre robe et la croix de votre chapelet.

Ce vieillard, ce vieux Bertrand, que je viens de quitter et qui ne peut arrêter ses sanglots!

Ces fleurs jetées sous vos pieds!

Oh! le beau triomphe de la vertu!

Marthe, laissez-moi vous embrasser encore!

C'est magnifique, ce que vous avez fait, Oh! noble enfant, vous avez toutes les grandeurs! Et vous ne vous en doutez pas.... Renoncer à la richesse, Marthe, et faire gloire de pauvreté c'est sublime.

Mais asseyons-nous, mon enfant, et sons le voisinage bien, nous causerons un peu ici.

Elles s'assirent sur les deux seules chaises qu'il y avait dans la chambre.

La vieille nourrice s'était retirée et avait refermé la porte.

Après un instant de silence, Mlle Lormeau reprit:

—Voyons, mon enfant, quelles sont vos intentions? qu'allez-vous faire, maintenant?

—Demain, mademoiselle, je quitterai ma vieille nourrice et Aubécourt pour rentrer chez mes Dominicaines.

—Ainsi vous voulez être religieuse?

—Oui si je suis jugée digne de consacrer ma vie à Dieu.

—Mademoiselle Marthe, est-ce vérité? Comme chez vous une vocation?

La jeune fille rougit, baissa la tête et resta silencieuse.

—Mademoiselle Marthe, continua la tante de Georges, permettez-moi de vous parler comme une mère, une bonne mère tolérant à son enfant, et répondez-moi franchement, sans hésitation.

Marthe, il y a quelques mois, vous aimiez Georges de Santenay.

—Oui, je l'aimais!

—Et aujourd'hui vous ne l'aimez plus?

—Je ne dois plus l'aimer!

—Mademoiselle Marthe, quand, à la veille de votre mariage, vous avez répondu non à votre père, quand vous lui avez dit: "Je ne peux plus être votre femme, ou bien moi," vous aviez des raisons pour parler ainsi. Ah! ces raisons, le général de Santenay les a tout de suite devinées.

—Si Mlle Rachot ne veut plus se mariez, a dit du Georges, ce n'est point par caprice de jeune fille et moins encore parce qu'elle ne l'aime plus, mais parce les mauvaises actions de son père lui ont connues. Dans l'intérêt de notre dignité, pour ne lui rien ôter considération et notre honneur à l'abri de la méchanceté, la bravo enfant sacrifie son amour! Elle aussi est une victime de son père.

Voilà, mademoiselle Marthe, voilà ce qu'a dit le général, et il ne se trompait pas.

Et quand la méchanceté vous a attaquée, quand vous avez été en butte aux plus odieuses calomnies et que moi-même je l'avoue à ma honte—j'ai douté de vous, mon beau fiere a pris notre défense avec une énergie qui ne s'est pas démentie.

Mensonge, mensonge et infamie, Marthe!

Alors, Marthe, comme vous avez été la première à le comprendre, vous ne pouvez pas épouser Georges de Santenay: la grande fortune de M. Raclot se placant entre vous comme une barrière infranchissable. Mais cette grande fortune n'existe plus, et les obstacles créés par ce dont elle bisses par vos mains.

Les raisons qui autrefois, justifiaient votre résolution de ne pas vous marier, comme celles qui forçaient Georges de Santenay à s'éloigner de vous, ces raisons ne peuvent plus être.

Votre conduite, mon enfant, a fait oublier et effacer votre père. Par vous, la mémoire de votre père est réhabilitée.

—Hélas! mademoiselle, la tache n'est pas effacée!

—Ne dites pas cela! exclama la vieille demoiselle; cette tache dont vous parlez a si bien disparu qu'il n'en reste plus trace. Demandez mon enfant, demandez aux honnêtes gens ce qu'ils pensent? Allez, je suis bon juge en cette matière, et quand vous me remplissez d'admiration, quand je vous ce qu'est la fille, je ne pense pl s à ce que fut le père!

Mademoiselle, de grâce....

—C'est vrai, vous vous défendez de l'admirer, mais vous ne pouvez pas empêcher qu'on vous aime!

Je reviens à mon sujet: Vous avez dit à Georges de Santenay: "Oubliez-moi! Pour rester dans la vérité, je ne dois pas vous cacher que mon neveu a voulu vous obéir et que son père et moi l'avons vivement exhorté à ne plus penser à vous; mais nos conseils, nos encouragements n'ont rien obtenu, et le résultat des efforts que Georges a faits pour vous oublier a été de vous aimer plus encore peut-être. Il voulait vous oublier et il n'a pas été un seul instant sans penser à vous.

Allons, allons, ne rougissez pas ainsi devant une vieille femme qui comprend les choses du cœur et qui les met au-dessus de tout. Tenez, vous voilà toute tremblante.

Mademoiselle Marthe, tout à l'heure je vous ai demandé si c'était par vocation que vous vouliez entrer en religion; vous avez gardé le silence; vous ne m'avez pas répondu oui, parce que votre bouche n'a jamais menti.

Eh bien, non, vous n'êtes pas appelée à la vie religieuse par votre vocation; pour cela, il faudrait, d'abord, que votre amour pour Georges de Santenay se fût éteint, et il n'en est rien, car vous l'aimez toujours.

La jeune fille cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer.

—Chère enfant, fit Mlle Lormeau avec un doux accent de tendresse, vos larmes me disent que je ne me trompe point. Oui, vous aimez toujours Georges, et aujourd'hui c'est moi sa vieille tante, qui vous demande d'être sa femme adorée.

Mais je ne suis plus qu'une pauvre fille! s'écria Marthe en proie à une agitation violente.

Marthe, Marthe, répliqua vivement Mlle Lormeau, c'est parce que vous n'êtes plus qu'une pauvre fille, parce que vous ne gardez rien de la fortune de votre père que vous êtes à mes yeux la plus riche héritière du monde!

—Vous êtes pauvre! continua Mlle Lormeau, eh bien, nous vous voulons pauvre.

Est-ce que Georges savait que votre père avait une grande fortune lorsqu'il vous a aimée? Et quand le général de Santenay a demandé à M. Raclot votre nom pour son fils, est-ce que mon beau-frère s'est inquiété de savoir si vous auriez ou n'auriez pas une dot? M. Raclot a dit: Je donnerai cinquante mille francs à ma fille, et l'on ne parla plus de cela.

C'était vous, Marthe, avec vos qualités et non avec une dot, que mon neveu voulait épouser. Un Santenay n'épouse pas une jeune fille parce qu'elle a de l'argent.

Et, d'ailleurs, s'il ne vous fallait qu'une dot pour vous faire consentir à épouser Georges, je vous la donnerais, moi. Je possède un million et ma fortune est pour mon neveu et ma nièce; mais soyez tranquille, Marthe, ils ne me feraient aucun reproche si je vous donnais deux cent mille francs le jour de votre mariage, comme je dois les donner à Georges et à Mathilde.

Mais cela ne peut avoir d'influence sur vous; c'est à votre cœur que je m'adresse; Marthe, achevez votre cœur ne admirable; mon neveu est malheureux, il vous pleure, à lui aussi rendez le bonheur. Le général vous chérit et vous savez combien Mathilde vous aime; entrez dans une famille qui vous tend les bras, soyez aussi la fille de M. de Santenay, soyez ma seconde nièce!

Vous vous taisez Marthe, mon Dieu ne suis-je pas assez éloquente? Que puis-je donc vous dire encore?

—Oh! rien, mademoiselle, rien, répondit la jeune fille en sanglotant.

—C'est vrai, Marthe, je n'ai plus rien à vous dire. Mais dites-moi, vous, ce que je dois faire savoir à Georges de Santenay.

—Faites-lui savoir.... que je l'aime toujours!

Mlle Lormeau ne put retenir un cri de joie.

Elle entoura la jeune fille de ses bras et la tint longtemps serrée contre son cœur.

—Enfin, disait-elle, pour vous et mon neveu, le ciel vient de se rouvrir.

—Mais, soupira Marthe, M. Georges ne se fera-t-il pas tort en donnant son nom à la fille de Mathurin Raclot?

—Enfant! répondit la vieille demoiselle en souriant; la fille de Mathurin Raclot a droit, aujourd'hui, à tous les hommages, à tous les respects!

Alors, il fut décidé que, le soir même, Mlle Lormeau écrirait une lettre au général et irait à Georges, afin qu'on pût tirer immédiatement le jour du mariage. Toutes les publications ayant été faites précédemment, le mariage pouvait avoir lieu sans autre délai que celui exigé pour préparer la toilette de la mariée et faire les invitations.

De son côté, Marthe allait écrire à la supérieure des Dames dominicaines pour la remercier de l'hospitalité qui lui avait été donnée à la communauté, de l'intérêt et de l'affection qu'on lui avait témoignés, et l'instruire du changement subit qui s'était fait dans sa position.

Il fut convenu aussi que la jeune fille resterait chez sa vieille nourrice jusqu'au jour de son mariage, n'est-là qu'on viendrait la prendre pour la conduire à la mairie et ensuite à l'église.

Après, la maison de Mlle Lormeau serait à la disposition des jeunes époux.

Chez le notaire, où étaient entrés le juge de paix, les maires d'Aubécourt et de Lizgore, et le vieux Bertrand, et sa petite fille, on attendait impatiemment le retour de Mlle Lormeau qui n'avait point caché ce qu'elle espérait de la démarche qu'elle allait faire auprès de la jeune fille.

Qu'a-t-elle réussi, dit-elle; dans huit jours, je pense, monsieur le maire, vous reviendrez votre échange.

Tous partageaient la joie de Mlle Lormeau.

Après un instant de silence, Mlle Lormeau reprit:

—Voyons, mon enfant, quelles sont vos intentions? qu'allez-vous faire, maintenant?

—Demain, mademoiselle, je quitterai ma vieille nourrice et Aubécourt pour rentrer chez mes Dominicaines.

—Ainsi vous voulez être religieuse?

—Oui si je suis jugée digne de consacrer ma vie à Dieu.

—Mademoiselle Marthe, est-ce vérité? Comme chez vous une vocation?

La jeune fille rougit, baissa la tête et resta silencieuse.

—Mademoiselle Marthe, continua la tante de Georges, permettez-moi de vous parler comme une mère, une bonne mère tolérant à son enfant, et répondez-moi franchement, sans hésitation.

Marthe, il y a quelques mois, vous aimiez Georges de Santenay.

—Oui, je l'aimais!

—Et aujourd'hui vous ne l'aimez plus?

—Je ne dois plus l'aimer!

—Mademoiselle Marthe, quand, à la veille de votre mariage, vous avez répondu non à votre père, quand vous lui avez dit: "Je ne peux plus être votre femme, ou bien moi," vous aviez des raisons pour parler ainsi. Ah! ces raisons, le général de Santenay les a tout de suite devinées.

—Si Mlle Rachot ne veut plus se mariez, a dit du Georges, ce n'est point par caprice de jeune fille et moins encore parce qu'elle ne l'aime plus, mais parce les mauvaises actions de son père lui ont connues. Dans l'intérêt de notre dignité, pour ne lui rien ôter considération et notre honneur à l'abri de la méchanceté, la bravo enfant sacrifie son amour! Elle aussi est une victime de son père.

Voilà, mademoiselle Marthe, voilà ce qu'a dit le général, et il ne se trompait pas.

Et quand la méchanceté vous a attaquée, quand vous avez été en butte aux plus odieuses calomnies et que moi-même—je l'avoue à ma honte—j'ai douté de vous, mon beau-frère a pris notre défense avec une énergie qui ne s'est pas démentie.

Mensonge, mensonge et infamie, Marthe!

Alors, Marthe, comme vous avez été la première à le comprendre, vous ne pouvez pas épouser Georges de Santenay: la grande fortune de M. Raclot se plaçant entre vous comme une barrière infranchissable. Mais cette grande fortune n'existe plus, et les obstacles créés par ce dont elle bisses par vos mains.

Les raisons qui, autrefois, justifiaient votre résolution de ne pas vous marier, comme celles qui forçaient Georges de Santenay à s'éloigner de vous, ces raisons ne peuvent plus être.

Votre conduite, mon enfant, a fait oublier et effacer votre père. Par vous, la mémoire de votre père est réhabilitée.

—Hélas! mademoiselle, la tache n'est pas effacée!

—Ne dites pas cela! exclama la vieille demoiselle; cette tache dont vous parlez a si bien disparu qu'il n'en reste plus trace. Demandez mon enfant, demandez aux honnêtes gens ce qu'ils pensent? Allez, je suis bon juge en cette matière, et quand vous me remplissez d'admiration, quand je vous ce qu'est la fille, je ne pense pl s à ce que fut le père!

Mademoiselle, de grâce....

—C'est vrai, vous vous défendez de l'admirer, mais vous ne pouvez pas empêcher qu'on vous aime!

Je reviens à mon sujet: Vous avez dit à Georges de Santenay: "Oubliez-moi! Pour rester dans la vérité, je ne dois pas vous cacher que mon neveu a voulu vous obéir et que son père et moi l'avons vivement exhorté à ne plus penser à vous; mais nos conseils, nos encouragements n'ont rien obtenu, et le résultat des efforts que Georges a faits pour vous oublier a été de vous aimer plus encore peut-être. Il voulait vous oublier et il n'a pas été un seul instant sans penser à vous.

Allons, allons, ne rougissez pas ainsi devant une vieille femme qui comprend les choses du cœur et qui les met au-dessus de tout. Tenez, vous voilà toute tremblante.

Mademoiselle Marthe, tout à l'heure je vous ai demandé si c'était par vocation que vous vouliez entrer en religion; vous avez gardé le silence; vous ne m'avez pas répondu oui, parce que votre bouche n'a jamais menti.

Eh bien, non, vous n'êtes pas appelée à la vie religieuse par votre vocation; pour cela, il faudrait, d'abord, que votre amour pour Georges de Santenay se fût éteint, et il n'en est rien, car vous l'aimez toujours.

La jeune fille cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer.

—Chère enfant, fit Mlle Lormeau avec un doux accent de tendresse, vos larmes me disent que je ne me trompe point. Oui, vous aimez toujours Georges, et aujourd'hui c'est moi sa vieille tante, qui vous demande d'être sa femme adorée.

Mais je ne suis plus qu'une pauvre fille! s'écria Marthe en proie à une agitation violente.

Marthe, Marthe, répliqua vivement Mlle Lormeau, c'est parce que vous n'êtes plus qu'une pauvre fille, parce que vous ne gardez rien de la fortune de votre père que vous êtes à mes yeux la plus riche héritière du monde!

—Vous êtes pauvre! continua Mlle Lormeau, eh bien, nous vous voulons pauvre.

Est-ce que Georges savait que votre père avait une grande fortune lorsqu'il vous a aimée? Et quand le général de Santenay a demandé à M. Raclot votre nom pour son fils, est-ce que mon beau-frère s'est inquiété de savoir si vous auriez ou n'auriez pas une dot? M. Raclot

qualité d'ancienne couturière, se chargea de l'essayage.

Elle avait aussi commandé à Paris ce qui devait compléter le trousseau de la mariée.

N'oubliant rien, elle avait mis vingt mille francs dans la main de son neveu en lui disant:

—Ta fiancée n'a pas un seul bijou, pas le moindre chiffon de dentelle, rends-toi à Paris avec Mathilde et à vous deux, connaissant le goût de Marthe, achetez-lui les objets qui pourront lui faire plaisir.

Le jour fixé pour le mariage arriva. On était à la fin des moissons, et, bien qu'on eût hâte de rentrer les dernières gerbes, à partir de neuf heures du matin, ce jour-là, il n'y eut plus personne dans les champs. C'était fête à Aubécourt. Les habitants endimanchés s'étaient tous donné rendez-vous pour se livrer à une manifestation en l'honneur de la fille de Mathurin Raclot.

Quand Marthe sortit de la chaumière de sa vieille nourrice, donnant le bras à son grand-oncle, elle fut saluée par les acclamations, les vivats de la foule.

Sur tout le parcours du Cortège, de chaque côté de la rue, des hommes, des femmes, des enfants, formaient deux haies serrées. Les acclamations continuaient; partout les mêmes cris joyeux; chapeaux et mouchoirs s'agitaient au-dessus des têtes.

Quelle ovation! C'était un nouveau triomphe!

Et tout ce monde n'était pas d'Aubécourt et de Ligoux; on était venu de loin, de plusieurs lieues, pour voir la belle mariée qui était depuis quelques jours, et à plus de dix lieues à la ronde, l'objet de toutes les conversations et de toutes les curiosités.

D'autre part, les invités étaient nombreux; tous les Bertrand, grands et petits, étaient venus de Paris; les personnages les plus importants du département étaient là. Les hommages rendus à Marthe Raclot par une population dont elle était devenue l'idole, furent pour tous un spectacle inoubliable.

La mariée avait pour témoins son grand'oncle, Jules Bertrand et le notaire Rousselet; ceux de Georges de Santenay étaient l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et le préfet du département.

Le lecteur se demande sans doute où et comment vont être reçus les cent et quelques invités, si, comme d'usage, il y a un grand repas de noce.

Assurément, il n'existe pas à Aubécourt une chaumière dans laquelle on puisse recevoir cette nombreuse société; mais, croyez-le bien, la nouvelle que vous m'annoncez me réjouit plutôt qu'elle ne m'attrige.

"Vous n'étiez pas appelée à vous consacrer à Dieu; il y a, je vous l'as dit, des sacrifices que je pouvais lui faire agréables et faire les invitations.

De son côté, Marthe allait écrire à la supérieure des Dames dominicaines pour la remercier de l'hospitalité qui lui avait été donnée à la communauté, de l'intérêt et de l'affection qu'on lui avait témoignés, et l'instruire du changement subit qui s'était fait dans sa position.

Il fut convenu aussi que la jeune fille resterait chez sa vieille nourrice jusqu'au jour de son mariage, n'est-là qu'on viendrait la prendre pour la conduire à la mairie et ensuite à l'église.

Après, la maison de Mlle Lormeau serait à la disposition des jeunes époux.

Chez le notaire, où étaient entrés le juge de paix, les maires d'Aubécourt et de Lizgore, et le vieux Bertrand, et sa petite fille, on attendait impatiemment le retour de Mlle Lormeau qui n'avait point caché ce qu'elle espérait de la démarche qu'elle allait faire auprès de la jeune fille.

Qu'a-t-elle réussi, dit-elle; dans huit jours, je pense, monsieur le maire, vous reviendrez votre échange.

Tous partageaient la joie de Mlle Lormeau.

Après un instant de silence, Mlle Lormeau reprit:

—Voyons, mon enfant, quelles sont vos intentions? qu'allez-vous faire, maintenant?

—Demain, mademoiselle, je quitterai ma vieille nourrice et Aubécourt pour rentrer chez mes Dominicaines.

—Ainsi vous voulez être religieuse?

—Oui si je suis jugée digne de consacrer ma vie à Dieu.

—Mademoiselle Marthe, est-ce vérité? Comme chez vous une vocation?

La jeune fille rougit, baissa la tête et resta silencieuse.

—Mademoiselle Marthe, continua la tante de Georges, permettez-moi de vous parler comme une mère, une bonne mère tolérant à son enfant, et répondez-moi franchement, sans hésitation.

Marthe, il y a quelques mois, vous aimiez Georges de Santenay.

—Oui, je l'aimais!

—Et aujourd'hui vous ne l'aimez plus?

—Je ne dois plus l'aimer!

—Mademoiselle Marthe, quand, à la veille de votre mariage, vous avez répondu non à votre père, quand vous lui avez dit: "Je ne peux plus être votre femme, ou bien moi," vous aviez des raisons pour parler ainsi. Ah! ces raisons, le général de Santenay les a tout de suite devinées.

—Si Mlle Rachot ne veut plus se mariez, a dit du Georges, ce n'est point par caprice de jeune fille et moins encore parce qu'elle ne l'aime plus, mais parce les mauvaises actions de son père lui ont connues. Dans l'intérêt de notre dignité, pour ne lui rien ôter considération et notre honneur à l'abri de la méchanceté, la bravo enfant sacrifie son amour! Elle aussi est une victime de son père.

Voilà, mademoiselle Marthe, voilà ce qu'a dit le général, et il ne se trompait pas.

Et quand la méchanceté vous a attaquée, quand vous avez été en butte aux plus odieuses calomnies et que moi-même—je l'avoue à ma honte—j'ai douté de vous, mon beau-frère a pris notre défense avec une énergie qui ne s'est pas démentie.

Mensonge, mensonge et infamie, Marthe!

Alors, Marthe, comme vous avez été la première à le comprendre, vous ne pouvez pas épouser Georges de Santenay: la grande fortune de M. Raclot se plaçant entre vous comme une barrière infranchissable. Mais cette grande fortune n'existe plus, et les obstacles créés par ce dont elle bisses par vos mains.

Les raisons qui, autrefois, justifiaient votre résolution de ne pas vous marier, comme celles qui forçaient Georges de Santenay à s'éloigner de vous, ces raisons ne peuvent plus être.

Votre conduite, mon enfant, a fait oublier et effacer votre père. Par vous, la mémoire de votre père est réhabilitée.

—Hélas! mademoiselle, la tache n'est pas effacée!

—Ne dites pas cela! exclama la vieille demoiselle; cette tache dont vous parlez a si bien disparu qu'il n'en reste plus trace. Demandez mon enfant, demandez aux honnêtes gens ce qu'ils pensent? Allez, je suis bon juge en cette matière, et quand vous me remplissez d'admiration, quand je vous ce qu'est la fille, je ne pense pl s à ce que fut le père!

Mademoiselle, de grâce....

—C'est vrai, vous vous défendez de l'admirer, mais vous ne pouvez pas empêcher qu'on vous aime!

Je reviens à mon sujet: Vous avez dit à Georges de Santenay: "Oubliez-moi! Pour rester dans la vérité, je ne dois pas vous cacher que mon neveu a voulu vous obéir et que son père et moi l'avons vivement exhorté à ne plus penser à vous; mais nos conseils, nos encouragements n'ont rien obtenu, et le résultat des efforts que Georges a faits pour vous oublier a été de vous aimer plus encore peut-être. Il voulait vous oublier et il n'a pas été un seul instant sans penser à vous.

Allons, allons, ne rougissez pas ainsi devant une vieille femme qui comprend les choses du cœur et qui les met au-dessus de tout. Tenez, vous voilà toute tremblante.

Mademoiselle Marthe, tout à l'heure je vous ai demandé si c'était par vocation que vous vouliez entrer en religion; vous avez gardé le silence; vous ne m'avez pas répondu oui, parce que votre bouche n'a jamais menti.

Eh bien, non, vous n'êtes pas appelée à la vie religieuse par votre vocation; pour cela, il faudrait, d'abord, que votre amour pour Georges de Santenay se fût éteint, et il n'en est rien, car vous l'aimez toujours.

La jeune fille cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer.

—Chère enfant, fit Mlle Lormeau avec un doux accent de tendresse, vos larmes me disent que je ne me trompe point. Oui, vous aimez toujours Georges, et aujourd'hui c'est moi sa vieille tante, qui vous demande d'être sa femme adorée.

Mais je ne suis plus qu'une pauvre fille! s'écria Marthe en proie à une agitation violente.

Marthe, Marthe, répliqua vivement Mlle Lormeau, c'est parce que vous n'êtes plus qu'une pauvre fille, parce que vous ne gardez rien de la fortune de votre père que vous êtes à mes yeux la plus riche héritière du monde!

—Vous êtes pauvre! continua Mlle Lormeau, eh bien, nous vous voulons pauvre.

Est-ce que Georges savait que votre père avait une grande fortune lorsqu'il vous a aimée? Et quand le général de Santenay a demandé à M. Raclot votre nom pour son fils, est-ce que mon beau-frère s'est inquiété de savoir si vous auriez ou n'auriez pas une dot? M. Raclot

Il y a déjà plus de quatre ans que Marthe est la femme de Georges de Santenay.

Le vieux général de Santenay rafflole de son petit-fils, il lui apprend à faire l'exercice, et le petit bonhomme a déjà la crânerie d'un vieux troupier.

—Bon papa, dit-il, faisant rire aux larmes le vieux général, quand je serai grand, je verrais comme je taperai fort sur les méchants soldats étrangers qui viendront faire la guerre à la France.

Georges de Santenay est à la veille d'être nommé ingénieur en chef.

L'histoire de Marthe Raclot est connue de toute le monde: aussi la jeune femme est-elle beaucoup recherchée; elle est reçue partout, et partout on l'accueille comme une amie.

Deux ou trois fois, chaque année, elle se rend à Aubécourt pour faire une visite aux vingt-cinq vieillards pensionnaires de l'hospice qu'elle a fondé et doté d'une rente annuelle de dix-huit mille francs.

L'hospice se trouve au centre du village. C'est dans la grande et belle maison bourgeoise achetée autrefois par la veuve Martin, qu'ont été installés les pensionnaires; toute neuve, un bâtiment neuf y a été annexé.

Le jardin, aussi, a été considérablement agrandi.

Les vieillards sont confiés aux soins de trois sœurs de charité, assistées de deux serviteurs, sous la surveillance de l'autorité municipale et d'un médecin désigné par l'Assistance publique.

Le château de Mathurin Raclot, ancienne demeure féodale, qui semble encore dominer Aubécourt, ne sera plus bientôt qu'un monceau de ruines, et sur son emplacement pousseront des ronces et des épines; mais la maison des vieillards passera à travers les siècles; si les bâtiments venaient à tomber, ils seraient aussitôt relevés, car les œuvres de bienfaisance sont immortelles.

FIN

Dix-septième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie ses suivantes : comptes pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

Primes reçues:	
Sur risques de feu	$229,184 35
Sur risques de marine	10,142 18
Sur risques de rivière	5,696 66
	$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885	136,280 00
Primes totales	$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes	19,476 90
Revenus	$400,780 09
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu	$169,57188
Sur risques de marine	16,024 89
Sur risques de rivière	359 19
	$186,554 96
Retour de primes et cancellations	10,989 94
Commissions et réfactions (rebates)	41,135 19
Réassurances	25,795 55
Taxes et licences	2,242 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, copie du sauvetage, loyers, publications, etc.	33,064 66—$298,882 52
Surplus	$1,108,970 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00
Pertes impayées et non ajustées	30,443 94
Balance	1 198 63—$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons de l'Etat-Unis à 0|0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Effets à recevoir	2,685 00
Billets à recevoir pour primes	3,408 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire public.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $8; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 8 octobre 1887.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$1,525,475 00	$232,907 00
Même temps la semaine dernière	1,155,509 00	179,228 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75@75½	
Pièces de 5 francs	80@	
Pièces de 20 francs	$3.80@	3.90
Souverains	4.80@	4.90
Pièces de 10 thalers	7.50@	----
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	@ 19.40	
Or de l'Amérique du Sud	90c par peso	
20 marcs prussiens	4.60@	4.75
Or de la Californie	7/8@70 cent	
Or américain, poids léger	95@	97
Or américain mutilé	5 0|0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande, en quantité modérée et ferme.

Prêts sur demande aux banques 7 à 8 pour cent; au dehors des banques, 7 à — pour cent.

Les taux d'escompte paraîtront comme suit:

Papier de commerce exceptionnel, 7 pour cent

" A1 ..... —@8 "

Prêts sur garanties collatérales ..... 7@8 "

Hypothèques A1 ..... 7@8 "

New York—Taux de l'argent, — à 4 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4; consols 102 3|16 à 102⅜; argent en lingots 44⅝; U. S. 4's, 128.

Paris—Rentes, 82,22½.

CHANGE.

BRISCHMARKS—Commercial 93⅞.

Guilde's Commercial 39⅞.

Le STERLING est stable.

eConnaissement de navire A1 clément ..... 477⅞@478⅞

eTrattes de banques 481⅞

eSoixante jours.

Les FRANCS sont stables.

aFrance de commerce ..... —@5.20⅞

eTrattes de banques 5.23⅞

eSoixante jours

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.

Traites le commerce ½2 0|0 à 1 75 d'escompte.

Traites de Banques nominales.

Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.

$5,000 Louisiana 4's		87⅞

Appel de 11 A M.

10 actions du CC Slaughter Co	32	
60 actions du Crescent City RR	70	
20 do do do	69⅞	
6 actions du N O City RR Co	88⅞	
$5,000 Bons à prime	127⅞	

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

10 actions Crescent City RR Co	70	
15 do do do	70	
30 do do do	69⅞	
$5 000 Bons à prime	127⅞	

Appel de 2 P. M.

10 actions de la banque du Commerce	11	
$1 000 Louisiana 4's		87⅞

Après l'appel de 2 p. m.

$1 000 Louisiana 4's		87⅞
5,000 do (B 30 and int)		88
10 actions de la Banque de Commerce	11	
$5 000 Louisiana 4's (B 30 and int)		88
10 000 Louisiana 4's		88⅛
10 000 Louisiana 4's (B 30 and int)		88⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	au pair	Valeur Offre de	Demandé de
Bank of Commerce	10	10⅞	12
Louisiana Banking Co	100	--	--
Citizens	100	84	94
Germania National	100	174	175
Germania Savings	100	100	--
Hibernia National	100	145	--
Louisiana National	100	130	140
Metre Louis de Savings	100	114½	--
Mutual National	100	--	--
N O National	100	114	--
People's	100	84½	93
State National	100	103	106
Union National	100	103½	--
Whitney National	100	131½	--
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	24½	35½
Factors and Traders Ins	100	61½	70
Firemen's	50	--	--
Germania Ins	100	--	--
Hibernia Ins	100	70	85
Home Ins	100	--	80
Equitable	100	--	98
Lafayette	50	27½	--
Merchants Mutual	100	52	--
Mechanics' and Traders	100	103½	108½
N Orleans Ins	50	--	--
N Orleans Ins Co	50	22½	25½
People's Ins	25	6⅞	--
Sun Mutual Insurance	100	--	--
Southern Ins Co	100	--	--
Teutonia	100	112½	--
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	75½	80
Crescent City	100	69⅞	71
Canal and Claiborne	100	--	--
New Orleans City	100	98⅞	100
Orleans Ins	50	--	81
St Charles Street	50	65	65½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	--	--
U S Sugar Refinery	50	31⅞	32⅞
Imp Bonded Warehouse	100	--	--
Jefferson City Gas Light Co	100	--	--
Consumers Ice Co	100	--	--
Louisiana Ice Man Co	50	7½	10
State Lottery Co	100	--	--
La Oil Co	100	--	--
Metairie Cemetery Ass	100	--	--
N O Gas Light Co	100	66½	70
N O Water Works Co	100	65	67
Planters Crescent Oil Co	100	--	--
Sugar Stand Co	60	42	49
Southwestern Break Exc.			
Gtic Light Co	100	--	--
Louisiana Electric Lt Co	100	55	--
Jockey Club	--	--	--
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		87	88
" Three (Baby bonds)		53	54½
Bons de ville.			
Orleans Levee		127⅞	127⅞
Pendido drain number		--	--
Privileges on Fireman		--	--
Consolidated 6's		107½	109
" Crescent		109½	--
Consolidated Extended		107½	109
" Crescent		--	--
Extended 6's		--	--
" Railroad		107½	-